

Déclaration conjointe

du Ministre délégué chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche  
de la République française

et

du Vice Ministre des Infrastructures et des Transports  
de la République italienne

sur l'aménagement des tarifs conjoints aux tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus

\*

\*\*

Considérant la déclaration conjointe du 24 février 2009, notamment son deuxième paragraphe prévoyant des augmentations tarifaires modérées et lissées sur plusieurs années afin de financer la construction de la galerie de sécurité du tunnel routier du Fréjus ;

Rappelant en particulier l'importance que revêt le percement de la galerie de sécurité du tunnel du Fréjus au regard de l'accroissement de la sécurité de l'ouvrage ;

Considérant, cependant, que l'augmentation initialement prévue est de nature à pénaliser les usagers des tunnels routiers du Fréjus et du Mont-Blanc dans le contexte économique actuel ;

Prenant acte des décisions des Commissions Intergouvernementales des tunnels du Fréjus et du Mont Blanc des 11 et 12 octobre 2012 approuvant un aménagement des augmentations tarifaires initialement prévues ;

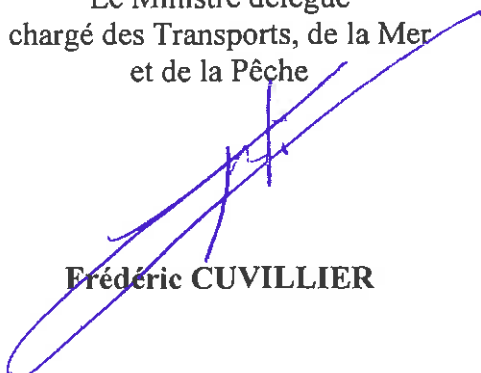
Par la présente Déclaration :

Nous demandons aux Commissions Intergouvernementales des tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc de procéder à une augmentation de 2,4 % des péages en plus de la moyenne des taux d'inflation des deux pays à compter du 1er janvier 2013 et de renouveler cette augmentation pour 2014 puis 2015. Cette augmentation se substitue à l'augmentation initialement prévue de 3,5% en plus de la moyenne des taux d'inflation des deux pays prévue en 2013 et en 2014 ;

Nous précisons que les réserves provenant des recettes des augmentations tarifaires pourront être attribuées aux projets favorisant l'intermodalité, la sécurité, et les mesures d'atténuation des effets sur l'environnement dans le respect de nos obligations communautaires et constitutionnelles.

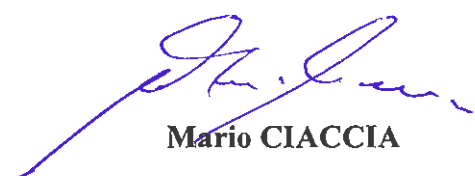
Fait à Lyon, le 3 décembre 2012.

Le Ministre délégué  
chargé des Transports, de la Mer  
et de la Pêche



Frédéric CUVILLIER

Le Vice Ministre  
des Infrastructures et  
des Transports



Mario CIACCIA